

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 22 JANVIER 2024

Présents : Hervé Baro, Sylvie Séguy, Gérard Ferrand, Hartmut Schulze, Michel Séguy, William Anstett.
Absent excusé : Philippe Cachia

I – Point d’info sur les travaux quartier Ouest

Fin des travaux de voirie aujourd’hui avec le goudronnage de la rue. Il reste la mise en place des garde-corps en ferronnerie.

Il est nécessaire de voter trois avenants :

Avenant CBTP d’un montant de 10 301.00 €

Avenant Chauvet d’un montant de 4 390.00 €

Avenant Artur neveu d’un montant 1 550.00 €

Vote : unanimité

Avec ces avenants, le montant définitif de l’opération avec la maîtrise d’œuvre s’élève à 257 407.00 € avec un taux de subvention de 77 % .

II – Validation du rapport de la CLECT

La validation de la Commission des Charges transférées à la Communauté de Communes est reportée au prochain conseil.

III– Demande d’achat d’une parcelle communale

Madame Hélène SAUNIERE sollicite la commune pour l’acquisition de la parcelle AB 32. La proposition de vente est faite pour la somme de 1 000.00 €.

vote : accord à l’unanimité

IV– Demande d’achat d’une place au Columbarium

Étant donné qu’il ne reste plus de place disponible, l’entreprise Granits Pistre qui a installé le Columbarium , a été sollicité pour la construction d’un 2^{ème} niveau.

Le montant du devis s’élève à 2 720.00 € HT pour 4 emplacements soit 680.00 € l’unité. C’est le montant qui sera demandé pour l’achat d’un emplacement.

Vote : Accord à l’unanimité

V Château :

Afin de pouvoir préparer la saison 2024, il est nécessaire de délibérer sur les propositions de dépenses pour la boutique et les animations qui seront réalisées avant le vote du budget primitif .

Boutique : Parmi les orientations 2024, l'offre de la boutique sera élargie en produits alimentaires, notamment pour proposer une offre complémentaire au restaurant. La librairie sera réduite aux essentiels (catharisme et romans historiques), deux autres produits à l'image du site seront vendus : nouvelles cartes postales et écocup. Budget demandé : 6 066 € , dont 2706 € d'achat ferme et 3366 € de dépôt vente.

Animations :

Le programme en construction proposera un thème par période :

avril en famille, mai : les pieds dans l'herbe, la tête dans les étoiles, juin : vieilles pierres, juillet-août : farniente au château / découverte d'Olivier de Termes, septembre : patrimoines en fête.

A cela s'ajouteront la mise en place de « siestes sonores » toute la saison et l'accueil d'un studio de montage sonore en avril (dans le cadre du projet Utrasons du Pays Cathare).

Les besoins sont les suivants : achat de matériel, prestataires extérieurs pour animations nature, réalisation d'une exposition sur Olivier de Termes, communication.

Montant total : 8 266 €

Pour s'équilibrer, le budget global boutique et animations fera appel aux ventes de la boutique , mais il est nécessaire de demander une subvention au Département, à la CCRLCM, à l'Association de sauvegarde du château et de faire appel au mécénat pour financer la partie concernant l'animation historique (Olivier de Termes) .

Budget prévisionnel 2024 boutique et animations

	Dépenses		Recettes	
Boutique	<i>achats fermes</i>	2 706 €	vente boutique	3 821 €
	<i>dépôt vente</i>	3 366 €		4 411 €
	<i>Sous total</i>	6066 €	<i>Sous total</i>	8232 €
Matériel	<i>machine à café</i>	60 €		
	<i>transats+casques</i>	300 €		
Animations nature	<i>PNR et ADHCO</i>	750 €		
Animation historique	<i>dessins d'illustrateur</i>	2 000 €	Subvention CCRLCM	1500 €
	<i>impression exposition</i>	1 500 €	Subvention département	1500 €
	<i>système d'accroche</i>	2 000 €	Subvention ASCT	1600 €
	<i>conférence et apéro</i>	500 €	Mécénat	1500 €
	<i>écocup</i>	500 €		
	<i>jeux</i>	450 €		
Communication	<i>flyers</i>	200 €		
Total		14 332 €		14 332 €

Arrondi à 14 400 €

Vote : Accord à l'unanimité

VI Démarche d'évaluation des agents de la commune

En 2023, la commune a procédé à la mise à jour des fiches de postes du personnel communal. En 2024, elle va mettre en place l'entretien annuel d'évaluation de son personnel.

A cet effet, le Maire , l'adjoint chargé des travaux et la secrétaire de mairie évalueront les agents techniques . La 1ère adjointe et la secrétaire de mairie évalueront les agents du patrimoine.

Questions diverses

- Afin de pouvoir inscrire dans la comptabilité les dépenses afférentes à deux projets , ceci avant le vote budget primitif, il est nécessaire d'ouvrir deux programmes d'investissement par délibération :
 - l'agrandissement du Columbarium
 - le projet d'aménagement du seuil de Saint André

vote : Accord à l'unanimité

- Règlement de stationnement : l'arrêté de 2005 est modifié afin de prendre en compte les travaux faits dans les rues ouest et le nouveau stationnement prévu à l'era de Sarrou (petit parking).